

Premier exposé

REGARDS SUR UNE CRÉATION DOMINÉE PAR LA FINANCE

Deux questions sous lesquelles, avec un peu d'imagination, vous pouvez deviner le reflet des deux premières semaines des Exercices de Loyola.

- A. ***Comment regarder la création dominée par la finance, sans nous laisser entraîner par la peur, le découragement, la déception, la démission ?***

Parmi « toutes les autres choses créées pour nous afin de nous aider à poursuivre la fin pour laquelle nous sommes créés » (Principe et Fondement) il y a la finance, dont nous devons user « dans la mesure où elle nous aide » à vivre une vie qui ait du sens. C'est dire qu'il convient d'abord de mesurer non seulement les dérives, mais aussi le rôle de la finance dans le développement de « tout être humain et de tout l'être humain » selon l'heureuse formule de François Perroux, reprise par Paul VI, 1967, dans Populorum Progressio. En partant de la notion de « Structure de péché » mise en exergue par Jean-Paul II (Reconciliatio et paenitentia en 1984, puis Sollicitudo rei socialis en 1987) nous commencerons par mesurer la place de la finance dans le monde créé bon mais géré par des êtres pécheurs.

- B. ***Comment nous insérer spirituellement dans cet univers financier qui nous dépasse ?***

En abandonnant l'idée vague de responsabilité collective pour circonscrire notre propre responsabilité dans ses particularités. Consommateur, épargnant, investisseur, électeur, chacun a une responsabilité différente. Ainsi nous pourrions mettre au jour la face cachée de la vie spirituelle : le rapport à la durée, ce terrain qui détermine les formes canoniques de notre rapport à la création : cueillette, jardinage, industrie, braconnage.

Avant-propos : « Chers amies, chers amis », ce discours se veut, non pas militant, mais spirituel... pour militant // Le spirituel dans l'art. C'est pourquoi l'attitude spirituelle exigée est celle de l'indifférence au sens de Loyola ; attitude qui consiste à subordonner les moyens aux finalités (cf. *Principe et Fondement*) pour éviter les « passions désordonnées ».

Annotation n° 15 : le coach tel la balance // *Exercices* n° 179 application au retraitant

Annotation n°2 : « réfléchir et raisonner par soi-même »

A. Comment regarder la Création dominée par la finance, sans nous laisser entraîner par la peur, le découragement, la déception, la démission ?

Fruit espéré : ne pas se juger soi-même = se libérer de la culpabilité

Trois citations

1. Marx : « La doctrine matérialiste, qui veut que les hommes soient le produit des circonstances et de l'éducation, (que par conséquent, ajoute Engels, des hommes modifiée), oublie que ce sont précisément les hommes qui transforment les circonstances et que l'éducateur a lui-même besoin d'être éduqué. C'est pourquoi elle [la doctrine matérialiste] en vient nécessairement à diviser la société en deux parties dont l'une est élevée au-dessus de la société.¹ » C'est une assez bonne dénonciation du cléricisme.

En contre-point, Weber : contrairement à une lecture superficielle de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, le sociologue ne fait pas de la religion calviniste l'origine du capitalisme ; il souligne simplement que la religion engendre une éthique relativement indépendante des conditionnements économiques. Cette éthique joue

¹ Karl Marx, 1844-1845 « ad Feuerbach », publié par Engels en 1888, après la mort de Marx, dans l'opuscule intitulé *L'idéologie allemande*, Gallimard K. Marx *Œuvres complètes* t. III, Paris 1982

dans une configuration où s'articulent le droit, la morale, les institutions et les conditionnements physiques. Ce qui conduit à penser que la morale à elle-seule, fut-elle d'inspiration chrétienne, ne saurait suffire pour moraliser le capitalisme.

2. En 1987, dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, partie V nommée *Une lecture théologique des problèmes modernes*, Jean-Paul II précise : « Péché et structure de péché sont des catégories que l'on n'applique pas souvent à la situation du monde contemporain. Cependant, on n'arrive pas facilement à comprendre en profondeur la réalité telle qu'elle apparaît à nos yeux sans désigner la racine des maux qui nous affectent.² » Cette racine étant le péché personnel comme Jean-Paul II l'avait précisé trois ans plus tôt, en 1984, dans *Reconciliatio et paenitentia*, il disait : « Quand l'Église dénonce comme péchés sociaux certaines situations ou certains comportements collectifs de groupes sociaux [...] elle sait et proclame que **ces cas de péché social sont le fruit, l'accumulation et la concentration de nombreux péchés personnels. Il s'agit de péchés tout-à-fait personnels [...]**² »

Tout cela n'est pas très original dès que l'on a compris que la foi chrétienne estime Dieu assez grand pour oser compter sur sa créature, fut-elle socialisée ou vécue comme une monade (à la Leibnitz –i.e. reflétant, d'un point singulier, la totalité du cosmos, ou indépendante). La toute-puissance est celle qui accepte l'irréductible altérité.

D'où,

3. Troisième citation, du Père Jacques Guillet : « Dans cette assurance (Dieu assez puissant pour oser faire fond et se risquer sur sa créature), les soucis du monde ne perdent rien de leur urgence, les conflits de l'existence conservent toute leur brutalité. La vie pourtant est changée parce qu'elle prend un sens, parce que Dieu la

² Jean-Paul II, *Reconciliatio et paenitentia*, 1984

prend au sérieux et qu'il rencontre ses enfants dans leurs soucis, dans les choses de leur monde.³ »

L'esprit distingue pour unir. Il faut donc d'abord distinguer : 1°) Les structures financières de péché ; 2°) Les effets financiers systémiques, et 3°) Les stratégies financières perverses. Chacune de ces dérives appelle un type particulier d'intervention. De même que pour lutter efficacement contre les dérives de la finance internationale il faut distinguer les paradis fiscaux, les centres offshores et les territoires non coopératifs, bien que souvent les trois soient liés. C'est le principe du salami : caractériser les problèmes (Première qualité des « manipulateurs de symboles » qui, selon Robert Reich, ont les promesses non pas de la vie éternelle, mais de la domination économique et financière du monde.)

- **Les effets systémiques** apparaissent quand les conséquences mauvaises sont engendrées par une masse de décisions personnelles légitimes : eg retirer son argent d'une banque ; eg. Utiliser les produits dérivés // Cactus ornemental ; eg investir dans un pays prometteur (afflux de capitaux... hausse des prix...etc. cf. Brésil) Le problème ici est celui de *l'éthique de responsabilité* au sens de Weber (conséquentialiste). Car connaître les conséquences lointaines demande du temps et de l'argent, pour un résultat incertain (« Ce que l'ignorant ignore le plus... »)
- **Les stratégies perverses** consistent à découper les processus, de telle sorte que chacun des partenaires ou collaborateurs n'effectue qu'un morceau légitime, mais que l'ensemble du processus aboutisse à une situation perverse. Eg. titrisation qui permet au créancier de liquider sa créance alors même que le débiteur est de moins en moins bien connu. Eg Le robot assassin d'Isaac Asimov // Nazis

3 Jacques Guillet, « Jésus en son monde », *Christus* n° 84, juin 1974, page 420

En dépit de leurs effets qui violentent la vie sociale, économique et politique, structures de péchés, effets systémiques, stratégies perverses ne condamnent pas le monde au néant. La *Première semaine* des *Exercices* de Loyola est chargée de nous faire prendre conscience que non seulement nous sommes encore en vie, mais que le **signe du pardon est l'ouverture sur un avenir**. L'enfermement en soi-même laisse entrevoir une fenêtre qui donne, non pas sur le ciel ou le jardin d'Eden, mais sur le monde à garder et cultiver. Cf. *Exercices* de Loyola, § 53b : Colloque devant le Xt en croix : « puis, me considérant moi-même, je me demanderai ce que j'ai fait pour le Xt, ce que je ferai pour le Xt, ce que je dois faire pour le Xt. »

Comme le peuple hébreu qui s'engage à respecter la loi de Moïse dans la foulée de la libération de l'esclavage, comme la pécheresse qui montre beaucoup d'amour parce qu'elle a été beaucoup pardonnée, la marque de la Grâce est ici le désir que nous ressentons intérieurement d'entrer dans « la loi nouvelle ». Jadis les vieux théologiens moralistes parlaient de « contrition parfaite ».

Le critère de l'ouverture sur l'avenir (qui nous libère de « l'à quoi bon » et nous ouvre sur un « pourquoi pas ? ») est le signe que l'on peut passer à la *Deuxième semaine* qui vise à entrer dans le Règne de Dieu. Il faut prendre ce vocable à la manière de jadis quand, dans l'enseignement des « sciences naturelles », on parlait du Règne végétal, du Règne animal, du Règne Humain en désignant par ces expressions les lois qui président aux relations entre les plantes, les animaux les êtres humains. Les sciences sociales ont ajouté leur grain de sel qui a fait des diverses disciplines universitaires les grandes prêtresses de la conscience sociale contemporaine. « Les sciences sociales sont la véritable conscience de la société moderne, pour autant que celle-ci est pure société et purement moderne. C'est en elles que la société prend conscience d'elle-même et c'est leur existence qui donne un sens à des expressions comme : la société veut, s'interprète, etc. ⁴ »

⁴ Eric WEIL, *Philosophie politique*, Paris, Vrin 1956, page 73

Normalement, pour passer à la deuxième étape, il conviendrait d'être convaincu que ce tableau lamentable de la finance dans notre monde provoque non pas le découragement ou la démission (un « à quoi bon ? ») mais au minimum une indignation (//la 'question' qui inaugure toute démarche scientifique ; l'étonnement' qui préside à toute démarche philosophique) annonciatrice du désir de transmettre le dynamisme que nous avons accueilli malgré notre indignité, nos faiblesses, nos fautes.

Je suppose pieusement que le sentiment d'impuissance est surmonté. D'où cette attitude philosophique : « En vue de conserver, dans le domaine de la science politique, une impartialité identique à celle dont nous avons l'habitude lorsqu'il s'agit de notions mathématiques, j'ai pris grand soin de ne pas tourner en dérision les actions humaines, de ne pas les déplorer ni les maudire, mais de les comprendre.»
(Spinoza, *Traité politique*, I, IV)

B. Comment nous insérer spirituellement dans cet univers financier qui nous dépasse ?

Fruit espéré : marcher librement, hors des trois tentations

Traduit en philosophie morale, les structures de péché nous font quitter l'idée de responsabilité collective pour l'idée de responsabilité emboîtée : eg le film *Cleveland contre Wall-Street*. La responsabilité emboîtée permet seule d'articuler péché personnel et structure sociale ; ce qui permet en outre d'éviter la culpabilité malsaine pour les effets dont nous ne sommes pas les causes.

Que la domination de la finance s'opère par les structures de péché, par les effets financiers systémiques ou par les stratégies perverses, vous ne pourrez lutter qu'à une condition préalable, rappelée par la citation de Marx (c'est l'être humain qui transforme les structures). La condition est de désirer « faire avancer le schmilblick »

Vous reconnaissez ici la première partie de la méditation dite « du Règne » dans les Exercices de Loyola (§ 92 – 94) *L'appel du roi temporel aide à contempler la vie du roi éternel*. Le « roi temporel » peut facilement revêtir la tunique du « règne » végétal, du « règne » animal, du « règne » humain, comme disait mon instituteur – c'est-à-dire des lois qui président aux relations entre plantes, animaux et humains.

Puisqu'il s'agit d'appel, il convient de repérer la triple source de toute démission possible. **Les trois principales figures** en sont les trois tentations du Christ dans les Évangiles : ce que les théologiens moralistes avaient désigné par les trois « libidos » : appétit de jouissance, volonté de puissance et désir de savoir. Traduit dans le langage managérial, cela donne les trois justifications toujours entendues lorsqu'il est question de gérer une entreprise :

Performance, rationalité, maîtrise

C'est cela-même qui est visé par les trois qualités de tout produit financier : **rendement, sécurité, liquidité**

Rendement : on veut que les pierres se changent en pain

Sécurité : on ne veut pas assumer soi-même les risques d'entreprise (cf. la « responsabilité » telle qu'elle est définie par le psychanalyste Jacques Sédat) : « syndrome non encore répertorié dans la nomenclature des troubles psychiatriques »

Liquidité : on veut pouvoir user et disposer à tout moment de soi et de son bien, et lui voir prendre toute forme désirée, comme un ectoplasme ou le bon génie sorti de la bouteille.

Cette qualité de liquidité de toute chose n'est pas simplement une mode mise en musique par le sociologue Sigmund Baumann (*Le monde liquide*) ; elle est le reflet d'une civilisation passée **du jardinage au braconnage**. Pendant des millénaires le rapport à la Création fut de style cueillette. Il en reste quelque chose dans

l'imaginaire des peuples d'Orient si l'on en croit le mythe de la Genèse dans la Bible, lorsqu'on en fait une lecture déformée en transformant le « jardin » (qu'il faut garder et cultiver) en verger dont nous pouvons cueillir les fruits (à l'exception, bien sûr, des fruits de la connaissance du bien et du mal). Un reflet de ce mythe demeure dans certaines observations ethnologiques. Je pense à l'ouvrage de Marshall Sahlins *Âge de pierre, âge d'abondance*. Puis, entre deux-mille et trois-mille ans avant notre ère, de cueilleurs, l'humanité est devenue jardinier. Le rapport à la Création en fut bouleverser : il ne s'agissait plus d'attendre que les fruits tombent des arbres, mais il s'agissait de cultiver la terre, et pour cela de connaître les lois de la nature. L'on ne maîtrise la nature qu'en se soumettant à ses loi, disait Bacon. Du jardinage, l'humanité est passée à l'industrie. Ici encore, il s'agit de se soumettre aux lois du cosmos, mais en s'arrangeant pour réduire le temps d'attente entre le projet et sa réalisation. (Valable parfois même pour l'agriculture. Eg. Expérimentation de nouvelles races de maïs par Limagrain : en Auvergne et en Amérique latine.) Et l'on ne va pas sur la lune en ignorant les lois de la physique, de la chimie, de la thermodynamique etc. Aujourd'hui, face à l'incertitude d'un monde fluide, la finance apparaît comme l'archétype d'un rapport à la création d'un genre tout-à-fait nouveau : il ne s'agit plus de respecter les lois de la nature, mais de saisir l'occasion, à la manière du stock-picking de la gestion boursière. Ce n'est plus la figure du jardinier qui domine (même si le jardinier demeure nécessaire), ni même celle de l'industriel, mais celle du braconnier. Il se cache non seulement des animaux qu'il cherche à piéger, mais également des gardes-chasse.

Ces trois rapports à la création (cueilleur, jardinier, industriel, braconnier) se traduisent par des rapports au temps qui diffèrent selon les époques et qui marque ce qui est central dans toute spiritualité, qu'elle soit laïque ou religieuse. Ce qui est central est évidemment l'horizon temporel dans lequel nous nous situons. Une comparaison peut nous aider à comprendre : les relations entre deux personnes font s'exprimer très différemment selon que l'horizon temporel est la nuit prochaine, le mois prochain, les années qui viennent ou la vie. De la même façon, notre rapport à

la Création est très différent selon que nous nous donnons comme horizon l'année prochaine, la fin de notre vie terrestre ou l'avenir de l'humanité. Avouons que la tentation est ici de raisonner comme ces vieillards : « Ça durera bien autant que moi ! » ou encore : « J'ai essayé, je ne peux pas faire bouger les choses ! » C'est d'ailleurs un signe très net du vieillissement que de remplacer l'espérance par l'expérience.

Cette logique financière de l'immédiat, celle du braconnier, imprègne non seulement les milieux professionnels mais également la culture contemporaine : **tout est géré comme un capital** : capital santé, capital de relations, capital social, capital culturel. Toute réunion, toute rencontre est appréciée en fonction de ce qu'elle apportera à plus ou moins long terme. Et nous jugeons de la probabilité de ce rendement et de l'opportunité de se dégager si le besoin s'en fait sentir.

Bref *le « champ » financier* a recouvert le champ culturel, à la manière d'un champ magnétique. Les sociologues parleraient d'*habitus*, c'est-à-dire de matrice de perception, d'appréciation et d'action. Ce qui donne une coloration financière au péché contemporain. Comme l'écrivait Blaise Pascal dans ses *Pensées* : « Le présent n'est jamais notre fin, disait Pascal ; le passé et le présent sont nos moyens ; seul l'avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre ; et nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais.⁵ »

De fait, l'*Homo financierus*, l'homme d'aujourd'hui, à l'instar du manager, est l'homme des projets incessants ; il ne vit que dans une perpétuelle gestion du risque. Dans sa vie conçue comme une entreprise individuelle, l'*homo financierus* inspire une gestion de ses 'actifs' personnels, patrimoine, réseau et capacité, comme autant de valeurs futures, à la manière d'un capital.

5 **Blaise Pascal**, (1623-1662) Posthume, *Pensées* n° 42, Editions de Cluny, Paris 1943, page 22

Comme pour les cracks, ces élèves premiers de classe qui semblent réussir sans effort, l'attention (ce noyau central de toute vie spirituelle) est déterminée par la poursuite des trois biens fondamentaux de notre culture dominée par la finance : la performance (le rendement), la rationalité (la sécurité), la maîtrise (la liquidité).

Dans la deuxième semaine des *Exercices* de Loyola, la méditation dite « des deux étendards » (§ 136 – 147), sous son allure baroque, nous rappelle une posture fondamentale « **L'ennemi de la nature humaine** » contre lequel il faut lutter, procède d'une manière systématique. « Le mécanique, voilà l'inhumain » (Sartre, *Situation 1*) alors que le Christ envoie ses disciples au hasard des rencontres. Traduit dans le monde financier cela donne ceci :

Le fait financier est fondamentalement relation : c'est un commerce où s'échange du temps contre du risque. Il a précédé de plusieurs millénaires la création de la monnaie. Mais cette relation s'est peu à peu dépersonnalisée, pour laisser place quasi exclusivement à la transaction. En favorisant l'autonomie individuelle, cette évolution rend facile l'inscription du péché personnel dans les structures financières.

Première révolution financière : la monnaie. Au VI^e siècle avant JC (Crésus) : la monnaie a transformé la finance en passant d'une relation personnelle entre débiteur et créancier à une relation anonyme : d'une part les créanciers se substituent facilement l'un à l'autre en transmettant la pièce de monnaie, véritable gage « au porteur » i.e. à celui qui le détient ; d'autre part les débiteurs se coulent dans la « communauté de paiement » qui rassemble tous ceux qui acceptent le gage monétaire en paiement de leur marchandise ou de leur service.

Qu'importe qui je suis du moment que je puisse payer. D'où une certaine liberté apportée par l'argent. (Le mendiant de la rue de Sèvres). La monnaie, créance à vue (et non pas à terme, comme la dette financière) sur une communauté de paiement, c'est-à-dire sur tous ceux qui ont quelque chose à offrir (et non pas sur un débiteur singulier), conserve encore aujourd'hui ce caractère de « gage » qu'avaient les biens matrimoniaux. La monnaie ne mérite jamais mieux son nom de « symbole

monétaire » c'est-à-dire signe de reconnaissance (comme le mot-de-passe, le symbole des apôtres ou le symbole de Nicée).

Seconde révolution financière qui favorise la dépersonnification de la relation financière au profit de la transaction : la chambre de compensation dans les marchés organisés. C'est l'ultime étape de l'évolution des ***Bourses de valeurs***. La chambre de compensation se substitue aux différents partenaires, acheteurs ou vendeurs (parfois les deux simultanément pour des échéances ou des produits complémentaires). Cette révolution, beaucoup plus récente, trouve son origine au XVIII^e siècle, à Londres : création du premier marché organisé, la Bourse de Londres, encensée par Voltaire. « *Entrez à la Bourse de Londres, cette place plus respectable que bien des Cours. Vous y voyez rassemblés les députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes. Là, le juif, le mahométan et le chrétien traitent l'un avec l'autre comme s'ils étaient de même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute ; là le presbytérien se fie à l'anabaptiste, et l'anglican reçoit la promesse du quaker...⁶.* »

Les prix y sont publics et ne sont pas le fruit de négociations bilatérales. Les prix boursiers font jouer au mieux la concurrence de manière à ne favoriser que... le plus grand nombre d'échanges. Dans la foulée furent créés les marchés à terme, d'abord pour les produits agricoles dont les prix fluctuent au gré des climats et selon les aléas des récoltes, ce qui gêne considérablement le travail de l'agriculteur qui ne sait pas s'il pourra rentrer dans ses frais. Les marchés à terme furent pour lui un gros atout ; au siècle suivant aux États-Unis « *forward* » (de gré à gré), puis « *future* » (où s'échange des contrats-types par la médiation d'une chambre de compensation). Encore un siècle plus tard, les marchés dérivés (sur la base d'options en tous genres). À chacune de ces étapes, les relations interpersonnelles cèdent davantage de place aux transactions anonymes. Les produits eux-mêmes deviennent anonymes :

6 VOLTAIRE, 1734, Sixième *Lettre philosophique*.

« notionnels » sur les marchés de taux, contrats standardisés sur les marchés à terme.

Comme dans les villes surpeuplées, l'anonymat favorise l'autonomie individuelle et l'inscription des péchés personnels dans les structures financières.

En quoi la finance contribue-t-elle au bien commun ? Par ses trois fonctions bien connues : 1. Gestion de la monnaie (degré zéro de la finance, puisque la monnaie est une créance à vue) par la tenue des comptes courants dans les banques ; 2. Crédit, soit par le prêt d'argent déposé à Long terme, soit par la transformation de dépôts de court terme en prêts à long terme, soit par la création de monnaie ; 3. Gestion des risques, soit par des établissements spécialisés (les sociétés d'assurance) soit par les instruments du marché (marchés organisés qui permettent de liquider rapidement son avoir), marchés à terme, options, et les instruments innombrables qui combinent ces trois éléments.

Comment les péchés personnels font-ils dériver la finance ?

Nous participons à la dérive financière aux trois niveaux de sa fonction :

1. **En ne reconnaissant pas nos dettes** envers le cosmos, la famille, la société. Dans la gestion de la monnaie, en cas de dévalorisation, déjà dénoncée par Nicolas Oresme au 15^e siècle (pour des raisons moins sociales, comme aujourd'hui, qu'anthropologiques : le lien social entre créancier et débiteur). L'inflation, qu'elle soit le fait de l'autorité monétaire (déjà Crésus) ou des particuliers qui veulent être reconnus financièrement pour leur valeur propre, favorise les débiteurs au dépend de ceux qui ne peuvent pas se défendre contre la dévalorisation de leur créance ou la faillite de leur partenaire.
2. **En ne nous souciant pas de savoir comment nos débiteurs pourront honorer leurs dettes.** Dans le rapport créancier-débiteur lorsque le prix de l'argent, loin de permettre au débiteur de se développer,

l'enfonce dans une servitude ou le conduit au suicide. C'est l'oubli des sept « exceptions » de Jean Calvin, dans sa lettre au banquier Claude de Sachin (1545).

3. **En nous berçant dans l'illusion de croire que les risques sont supprimés** alors qu'ils ne sont que déplacés et camouflés. Chacun est persuadé qu'il peut faire mieux que la moyenne, qu'il peut se dégager à temps, qu'il a une bonne assurance (un grenier débordant de blé, disait le riche de l'Évangile), que nous pourrions liquider notre position avant les autres, à l'image d'une scène célèbre dans le film *La fureur de vivre*. (Cas des *subprimes*).
4. **En oubliant que la sécurité des uns se paient de l'insécurité accrue pour les autres** ; ce qui met à mal la solidarité (qui est fondée sur la communauté de risques).

Dans tous ces cas, la finance se retourne contre le développement de la personne. Car, dans cette culture financière généralisée, toute valeur présente est influencée –parfois-même déterminée- par l'idée que nous nous faisons de la valeur future. Entre 'le temps de l'histoire' et « le temps du projet », chacun crée son univers particulier.

Pour paraphraser Quohélet (3, 1-11), il y a un temps pour tout sous le soleil, un temps pour planter, un temps pour récolter, un temps pour faire la guerre, un temps pour faire la paix... Il y a le temps des jardiniers (un an), le temps des industriels (trois à cinq ans), le temps des commerciaux (six mois –la « saison »), le temps des politiques (quatre ans), le temps des financiers (vingt-quatre heures, parfois moins), le temps des écologistes (un siècle). Seul Dieu voit l'ensemble du temps ! (Quohélet 3, 11)

Le critère du passage à l'étape suivante est la conviction que ces temps sont multiples. Et celui que nous préférons doit se conjuguer avec « l'ensemble des temps » celui de Dieu. Dans les Exercices de Loyola, les règles de l'élection se ramènent toutes à une sorte de « concordance des temps ». Soit que le temps se fonde dans l'instant de l'évidence (première situation que Loyola compare au coup de soleil sur la tête de Saint Paul près de Damas), soit qu'il se coule dans les états d'âme (deuxième situation évoquée par Loyola), soit, lorsque l'âme est en repos, qu'il recherche le temps qui prédomine (méthode des quatre colonnes) ou encore le temps rapporté à la fin de l'histoire (mort, jour du jugement, conseil extérieur).

Deuxième exposé

CULTIVER SON JARDIN

Avant même la chute, Dieu donne à nos premiers parents la mission de « cultiver » le jardin d'Eden, et pas simplement de le garder (Genèse 2,15). D'où deux questions encore, qui reflètent, beaucoup d'imagination aidant, les deux dernières semaines des Exercices de Loyola

- C. Quelle posture personnelle promouvoir pour honorer cette vocation chrétienne « cultiver et garder la Création » en intégrant la dimension financière?**

En donnant toute sa place à la Troisième semaine des Exercices de Loyola. Elle est le critérium, le crible à travers lequel il faut faire passer le discernement pour échapper à l'illusion habituelle qui confond la volonté de Dieu et l'idéologie qui conforte notre bien-être ou notre satisfaction intellectuelle. Ce critère d'ailleurs nous empêche de fuir dans les idées, les images et les sentiments ; il rejoint par bien des côtés la démarche scientifique soucieuse de tester ses hypothèses jusqu'à circonscrire précisément leur domaine de validité.

- D. Dans notre rapport à la Création, comment passer du financièrement « complexe » au politiquement « décidable » ?**

Application doit en être faite au développement soutenable qui, par la diversité de ses logiques combinées (écologiques, économiques, sociales, politiques). Le principe de précaution nous oblige à choisir et risquer une option (de durée, d'espace) non sans compromis. Ce qui conduit à une lucidité politique pour une transition vers un monde respectueux de la création, dans la durée.

C. Quelle posture personnelle promouvoir pour honorer cette vocation chrétienne « cultiver et garder la création » en intégrant la dimension financière?

Fruit espéré : ne pas fuir dans la colère, le déni ou le verbiage

Pour la préoccupation qui est la nôtre (l'écologie) l'enjeu est de tester au cas par cas cette vertu centrale qu'est l'affrontement au réel. Le réel, c'est ce qui résiste à nos idées les meilleures, ce qui remet en cause nos idées les mieux pensées, à ce qui nous heurte et fait mal ; mais aussi ce qui nous surprend en bien. Loyola propose à ce stade la contemplation de la passion du Christ : lui qui « est passé dans ce monde en faisant le bien » a essuyé l'échec. Il ne s'agit pas d'attendre le pire, mais de tester nos actes à l'échec **envisagé**.

Cette attitude loyale est celle-là même qui est attendue du chercheur. Il ne se contente pas d'accumuler les exemples qui marchent ; il recherche celle qui ne marchent pas pour valider et circonscrire ses hypothèses. Eg. **Langelier !**

Dans la dimension écologique, cette épreuve du réel a pris la figure de la précaution, depuis 1992 (époque où la communauté internationale s'inscrivait dans la voie du multilatéralisme – les difficultés actuelles du Protocole de Kyoto, comme de l'OMC, soulignent que le courant aujourd'hui est plutôt le contraire : la voie bilatérale... qui favorise les grandes puissances).

La précaution est la prudence face aux techniques dont les effets écologiques sont incertains. Le principe de précaution est nommément désigné dans certains accords internationaux ainsi que dans la loi française du 2 février 1995, dite loi Barnier, insérée dans le code rural, et relative à la protection de l'environnement.

“ Principe selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et (ou) irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable. ”

Le principe de précaution se trouve également dans plusieurs accords internationaux:

Déclarations ministérielles de la Deuxième, ainsi que de la Troisième, Conférence internationale sur la protection de la mer du Nord en 1987, puis 1990. Par exemple la Troisième Conférence stipule que les gouvernements signataires doivent “appliquer le principe de précaution, c’est à dire prendre des mesures pour éviter les impacts potentiellement dommageables des substances, même lorsqu’il n’existe pas de preuve scientifique de l’existence d’un lien de causalité entre les émissions et les effets (sic).”

Déclaration dite de Rio sur l’Environnement et le Développement, en juin 1992 : “ En cas de risques de dommages graves ou irréversibles, l’absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l’adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l’environnement. ” Nota Le texte anglais parle de mesures “ cost-effective ”, introduisant un paramètre économique ignoré du texte français qui se contente de mesure “ effectives ”.

Convention de Paris pour la Protection du milieu marin pour l’Atlantique du Nord-Est, en septembre 1992 : Bien qu’il n’apparaisse que depuis peu dans l’actualité internationale, le principe de précaution est utilisé depuis toujours pour toute décision en milieu dangereusement incertain.

Le principe de précaution n’est pas un principe d’abstention. Il s’agit de « prendre des mesures » à un coût supportable – et c’est là que le discernement financier est nécessaire : supportable pour qui, supportable pour quand, avec quels risques ? Comme le petit garçon à qui sa maman, avant de l’emmener faire des courses, lui demande « prendre ses précautions ». Car ni l’enfant, ni la maman, ne savent si le petit garçon sera pris soudain d’une envie de faire pipi.

Le principe de précaution est l’une des trois dimensions de la vertu de prudence, première des vertus cardinales selon Aristote, et qui ouvre la voie à la justice, la force et la tempérance. Pour Aristote la vertu de prudence n’a rien à voir avec la pusillanimité. La vertu de prudence consiste dans l’adéquation de l’action à l’intelligence des situations. Selon que la situation est prédictible, probabilisable ou incertaine, la prudence prendra la forme de prévoyance, de prévention ou de précaution.

La prévoyance se raccorde à la responsabilité pour faute. Le code civil, dans son article 1382, fait reposer la responsabilité sur la faute, dans une pure logique libérale de l’individu auteur de soi-même, autonome, et qui assume les lois et les contraintes tant naturelles que venant de la société.

La prévention reposait, comme la responsabilité pour risque, sur l'aléa probabilisable. Face au déterminisme statistique, la bonne posture consiste dans une certaine forme de solidarité, l'assurance.

La précaution ne supprime évidemment pas la prévention ; pas plus que la prévention ne supprimait la prévoyance ; il s'impose simplement dans les situations incertaines.

Les situations impliquant le principe de précaution sont caractérisées par la présence de deux éléments, d'une part un dommage " grave et irréversible ", d'autre part une ignorance de la causalité. **Un dommage " grave et irréversible "**. Sous l'évidence se cache ici un double problème, scientifique et social. Problème scientifique puisque, pour la première fois depuis les *Lumières*, le progrès ne porte plus la promesse de pouvoir réparer dans l'avenir les dommages causés par la technique d'aujourd'hui. A vrai dire ce qui a pris aujourd'hui une dimension planétaire était déjà vécue depuis longtemps à l'échelle de l'individu et des entreprises. Qu'importe au décideur d'aujourd'hui le progrès technique de demain si la technique actuelle lui cause un dommage irréparable ! Par ailleurs cette qualité " grave et irréversible ", remet en question un principe juridique fondamental selon lequel tout dommage civil peut se réparer par le moyen d'un paiement dit de " dommages et intérêts ".

Le traité de Maastricht, dans son article 130 R, est ainsi conduit à opposer la précaution avec toutes formes de réparation. " La politique de la Communauté dans le domaine de l'environnement vise un niveau de protection élevé, en tenant compte de la diversité des situations dans les différentes régions de la Communauté. Elle est fondée sur les principes de précaution et d'action préventive, sur le principe de la correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, et sur le principe du pollueur-payeur. "

Le principe de précaution suppose en outre que l'on ignore la cause du dommage. " Une approche de précaution s'impose afin de protéger la mer du Nord des effets dommageables éventuels des substances les plus dangereuses. Elle peut requérir l'adoption de mesure de contrôle des émissions de ces substances avant même qu'un lien de cause à effet soit formellement établi sur le plan scientifique (sic) ". Ainsi définissait en 1987 la Déclaration ministérielle de la 2^o Conférence internationale sur la protection de la mer du Nord, 1987.

Dans la pratique la recherche de la précision conduit à multiplier les variables pertinentes. Cette multiplication accroît la puissance explicative des modèles scientifique, mais en même temps réduit leur puissance prédictive. D'où, là encore, nécessité du discernement financier. Car l'information a un coût.

Le décideur individuel fait l'expérience à sa mesure de cette docte ignorance. Au fur et à mesure où il accumule les données sur des variables de plus en plus nombreuses, il se rend compte de sa double limite. D'une part sa " rationalité

limitée ". D'autre part ses contraintes de durée. Car plus l'analyse se prolonge, plus les conditions de la décision risquent d'évoluer. Bref le principe de précaution ne glorifie pas l'ignorance ; il ne fait que la prendre au sérieux.

1. Paradoxe juridique. Le principe de précaution fraye la voie à une notion originale de responsabilité, puisque, par construction, le lien de causalité, qui fonde tant la responsabilité pour faute que la responsabilité pour risque, est ignoré du décideur.

2. Paradoxe sociologique. Le principe de précaution tend à figer les situations acquises. Puisque toute décision pourrait engendrer un mal " grave et irréversible ". Puisque, par définition, nul ne peut définir ce qui est irréversible. Et encore moins ce qui est " grave " Pour qui, pour quand ? : Les accidents de la route n'ont jamais fait l'objet du principe de précaution ; en ce sens qu'on n'a jamais envisager d'interdire l'usage de l'automobile, alors même que le danger est manifestement patent. De plus tout est potentiellement irréversible, selon l'intuition du philosophe Parménide, " Tout coule ". Le temps perdu ne se rattrape jamais !

3. Paradoxe technico-économique. Le principe de précaution ouvre la porte à des recherches indéfinies et d'un coût potentiellement infini. L'association Greenpeace prétendait même " Qu'aucun rejet ne doit être déversé en mer à moins que leur innocuité soit prouvée (sic)". Dans l'affaire du sang contaminé, le Commissaire du Gouvernement a estimé devant le Conseil d'Etat " en situation de risque une hypothèse non infirmée devrait être tenue provisoirement pour valide, même si elle n'est pas formellement démontrée (sic)". Tout dépend qui formule l'hypothèse. L'application d'un tel principe dans le passé aurait conduit au rejet de nombreux médicaments aujourd'hui couramment utilisés. En particulier l'aspirine qui est mortel pour je ne sais plus quel type de cobaye.

4. Paradoxe culturel. Le principe de précaution remet en cause l'idée que la technique de demain résoudra les problèmes laissés par la technique d'aujourd'hui. En admettant qu'il existe des conséquences " graves et irréversibles ", le principe de précaution renverse le tabou de la modernité : la maîtrise de la nature par l'homme éclairé par la raison.

La précaution comme lieu de discernement

La précaution est appliquée sur certains terrains techniques, mais non pas sur d'autres. Pourquoi ? Qu'est-ce qui est jugé grave ? Irréversible ? Alors même que, par définition, il n'y a aucune certitude. Face à cette incertitude, le discernement est nécessaire. À défaut d'un discernement individuel ou collectif, le principe de précaution permet d'arrêter l'hésitation ; car, sociologiquement, la précaution fonctionne comme une convention sociale où, en absence d'information certaine, l'opinion publique joue, via les médias, le rôle central.

La convention joue dans les sociétés modernes le rôle du mythe dans les sociétés anciennes : c'est une référence commune, à la manière des produits " notionnels " sur les marchés financiers. Les mythes économiques sont très nombreux : la " main invisible " d'Adam Smith, le " crieur de Prix " de Walras, la " connaissance commune " de la théorie des jeux, l'exploitation de la classe prolétarienne chez Marx.

La précaution est la mise en œuvre d'un moyen conventionnel. Ce moyen est conventionnel pour deux raisons : a. D'abord **la précaution a le caractère arbitraire d'une convention**, c'est à dire d'un accord spontanément reçu dans un groupe affronté à un danger. Convention s'oppose donc ici à subordination. La subordination consiste à mettre en œuvre un moyen imposé par l'objectif ou bien encore par une autorité extérieure. b. Ensuite **la précaution ne peut pas être reliée à un résultat** attendu.

La convention naît de l'incertitude radicale dans un milieu où chacun des acteurs dépend de ce que vont faire les autres. Ce qui engendre une **logique d'imitation spéculaire**. Keynes parle de " convention " comme le moyen qui s'impose à tous, sans que personne ne l'ait expressément voulu, pour expliquer comment se fixe les valeurs spéculatives sur les marchés boursiers, notamment le taux d'intérêt, lorsqu'aucun critère objectif n'est disponible. C'est la forme instituée de l'écologie sociale. Le fonctionnement est identique dans toute situation d'incertitude : **la convention jugule la peur et remplace le fantasme par l'action**. Par exemple dès qu'un geste, le plus hasardeux soit-il, laisse penser aux autres qu'il y a un Ordre, une réalité cachée derrière le tohu-bohu, la théorie du complot fait place à un réflexe coordonné.

La précaution **ne relève pas d'une certitude scientifique**. Elle n'est cependant **pas étrangère à une démarche scientifique** ; celle-là même qu'induit la *Troisième semaine* des *Exercices* de Loyola. La *Troisième semaine*, vous le savez, place le retraitant face à l'échec du Christ. À la suite du Christ, celui qui s'engage dans une option écologique ou autre, doit affronter l'échec toujours possible : c'est le test de la réalité de sa motivation. C'est aussi le b-a Ba de la démarche scientifique : il ne suffit pas de collectionner les exemples qui collent bien avec notre schéma de pensée, notre modèle économique ou financier, pour être certain que nous maîtrisons l'avenir. Une accumulation de phénomènes conformes au modèle ne dit rien de sa véracité, qui ne se manifeste qu'au contact avec les expériences qui limitent les résultats. Bref, cohérence ne veut pas dire vérité ! La logique est aveugle, et peut justifier n'importe quoi, comme le montre les propos du marquis de Sade. Selon le mot des philosophes, ce qui est rationnel n'est pas nécessairement raisonnable ; car, à la différence du rationnel, le raisonnable affronte la négativité du réel.

La véritable démarche scientifique commence avec la recherche les cas qui ne marchent pas –d'où l'échec- ; ce qui permet de préciser les conditions pour lesquelles ça marche.

Or, par définition, la précaution ne se base pas sur une certitude scientifique. Il faut donc, à l'invitation de la *Troisième semaine* des Exercices de Loyola, appliquer la démarche scientifique non pas aux schémas de pensée ou aux modèles économiques, écologiques ou sociétaux qui nous promettent les résultats rêvés (ce qui est impossible), mais aux motivations qui sont les nôtres lorsque nous privilégions l'écologie, le social, l'économie, la gouvernance ou encore un compromis entre les quatre. Ces motivations peuvent être développées dans le prolongement des états d'âmes (pardon, des « motions spirituelles ») repérés par Loyola, qui les épingle sur les trois principaux tissus existentiels : l'imaginaire (les fameuses « compositions de lieu »), l'intelligence spirituelle (qui discerne les effets des différents « esprits » selon la situation du retraitant), et les valeurs (manifestées par la saine raison dans les périodes calmes).

D. Dans notre rapport à la Création, comment passer du financièrement « complexe » au politiquement « décidable » ?

Fruit espéré : la fleur épanouie : la décision, comme l'âme 'est - prise'

Complexe : lorsque plusieurs logiques non compatibles sont présente en même temps dans la même situation. Eg. Le développement soutenable qui combine le viable (conjonction de l'économie et de l'écologie), le vivable (conjonction de l'écologie et du social, l'équitable (conjonction de l'économie et du social). Exemple de question complexe : qu'est-ce qu'un *blé de qualité* ?

À la différence du compliqué, le complexe n'est pas décidable. Disons qu'il n'impose pas une solution à la seule vue de l'objectif et des moyens. **Sont décidables** les questions dont la solution est donnée au terme d'une procédure systématique, en un nombre fini d'étapes. **Le discernement a pour effet de rendre décidable les questions complexes**. Pour cela il nous faut sélectionner une rationalité particulière, sans oublier les autres, notamment la rationalité politique, sociale, économique et financière, sous peine d'idéalisme (qui conduit presque toujours à la violence). Sans oublier, c'est-à-dire en étant conscient de ce que nous sacrifions en privilégiant une rationalité particulière. (Cette conscience de la négativité est l'acquis de la *Troisième semaine*.)

Actuellement, la norme économique domine spontanément notre discernement écologique et social, comme elle domine le politique. Ce n'est pas entièrement arbitraire. Car la norme économique reflète la valeur dominante de la modernité, la rationalité instrumentale. Mais, sous sa simplicité apparente, elle demeure problématique : rentabilité, oui, mais pour qui ? Pour quand ? Et avec quels risques ? Ces trois questions sont indécidables, car leur réponse est relative à l'environnement physique et sociétal, d'autant plus que le risque, même objectivé dans les chiffres issus d'un calcul de probabilité, relève d'une appréciation subjective,

tant il est conditionné par d'autres éléments où se conjuguent l'idée que l'on se fait du patrimoine disponible, des filets de sécurité dont on bénéficiera peut-être en cas de pépins, l'expérience passé et les objectifs admis comme légitime dans la société. Le raisonnement tenu ici avec l'économie doit également se porter sur l'écologie, sur la gouvernance et sur le social : à quel prix, pour qui, avec quels risques ?

Ces trois questions indécidables (pour qui ? Pour quand ? Avec quels degrés de risques ?) convoquent d'autres rationalités, dont la liste ne se limite pas aux disciplines universitaires.

Si j'étais sociologue, je dirais avec Max Weber qu'il faut tester notre rationalité substantielle, de la même façon qu'un économiste vérifie la rationalité instrumentale de ses modèles économiques et financiers. Si une action logique peut être une erreur, -parce que la cohérence formelle ne garantit en rien l'adéquation à la conjoncture réelle-, nous ne pouvons pas nous contenter d'agir rationnellement, ni même en nous coulant dans un modèle dont nous ignorons les présupposés substantiels, ni en adhérant sans critique à des idées, des valeurs, des sentiments ou un imaginaire ressentis mais non pas circonscrits.

Ici, il s'agit de préciser quelles sont les hypothèses (les événements envisagés) qui confirment notre motivation, et quelles sont celles qui rendent notre option absurde à nos yeux. Nous devons inscrire notre action dans les limites imposées par les contradictions de nos idées, de notre sensibilité et de notre imaginaire. Cette confrontation aux limites de notre motivation nous fera passer du rationnel –indéfini, à l'intelligence de notre situation particulière.

À la manière des prospectivistes, **nous devons distinguer les scénarios normatifs des scénarios exploratoires**. Ce n'est pas là outils secondaires. Tous les scénarios intègrent, par construction, les contraintes notifiées par les sciences. (Il serait par exemple irrationnel d'appuyer un scénario sur l'hypothèse fallacieuse de l'efficience des marchés financiers ; car ces marchés, seraient-ils supposés parfaits, devraient en outre être complets, c'est-à-dire couvrir l'ensemble des risques

possibles. Ce qui n'empêche pas de constater empiriquement certaines correspondances statistiques laissant croire à l'efficacité de ces marchés. Ou encore sur l'hypothèse d'une gigantesque explosion volcanique qui assombrirait le ciel durant plusieurs décennies et provoquerait une forte chute des températures du globe.)

Le scénario normatif ajoute à la méthode générale des scénarios les contraintes liées aux contradictions des valeurs, des sentiments et de l'imaginaire ; il précise les motivations mal définies, et finalement élimine les futuribles non désirables qui contreviennent à notre rationalité substantielle. Formalisé ou non, le scénario normatif interdit de s'enliser dans des histoires sans fin qui ouvrent la carrière d'une suite indéfinie d'états du monde possibles.

Où trouver l'expérience qui évitera aux valeurs de justifier n'importe quoi, à la bonne conscience de conduire aux décisions absurdes, et à l'imaginaire de se noyer dans le phantasme ? À la manière des *Exercices* de Loyola, l'expérience se déroulera sur le terrain mental puisque la rationalité substantielle ne fait que traduire des motivations personnelles.

Sur le terrain des valeurs, nous nous interrogerons pour savoir si l'objectif écologique que nous poursuivons et les moyens que nous envisageons pour y parvenir « valent le coût ». Le coût ne s'entend pas uniquement comme le prix payé par nous-mêmes, nos proches, nos descendants en termes financiers. Il faut intégrer dans le coût tous les efforts de toute sorte, en pénibilité comme en manque-à-gagner, en climat de travail comme en images symboliques, supportés par toutes les parties prenantes à notre entreprise écologique. C'est en quelque sorte à un coût d'opportunité élargi qui nous conduit à confronter les valeurs au nom desquelles nous agissons et l'ensemble de leurs coûts. Ce critère reste valable non seulement pour les problèmes *sui-generis*, mais encore pour les critères largement acceptés dans les usages managériaux. Par exemple le choix d'un taux d'actualisation –qui a pour effet d'augmenter ou de diminuer l'importance des effets à venir- implique le

même type de questionnement que la poursuite d'une rentabilité : pour qui ? Pour quand ? Avec quels risques ? Confronté à l'ensemble de ces coûts envisagés (les uns certains, les autres simplement possibles, d'autres encore dans les limbes) nous ressentirons en nous-mêmes si, oui ou non, notre objectif écologique « vaut le coût ». (Cette démarche fondée sur la Troisième semaine n'a rien d'un scoop ; elle ne fait que renouer avec le fondement de la valeur : la valeur est ce qui donne sens à un coût.

Sur le terrain de la sensibilité, une opération semblable doit être menée. Mais ici, au lieu d'envisager le coût, nous envisageons l'échec, fruit de cette part d'incertitude inhérente à toute action écologique qui s'inscrit, -comme l'économie et plus généralement comme toute action-, dans la perspective d'un monde anticipé. Il ne s'agit donc pas d'attendre les résultats de la décision écologique pour constater, après coup, son échec éventuel ; il s'agit d'une opération mentale destinée à tester a priori la résilience du sentiment ou de la sensibilité. Cela n'a rien à voir avec l'attitude pessimiste qui envisage le pire pour être à peu près sûr d'être favorablement surpris ; pas d'avantage avec la décision qui ne prend comme seul argument que notre bon plaisir souverain. L'intelligence émotionnelle n'est pas à dédaigner, mais les émotions à prendre en compte ne doivent pas se réduire au sentiment de plénitude. Dangereuse est une façon trop répandue de passer directement des états d'âme au choix d'une option écologique ou politique : se sentir enthousiaste, heureux, détendu, bien dans sa peau, ne garantit pas un bon choix, comme le prouvent bien des échecs de 'géniales' idées, de réorganisations ratées, prometteuses, mais on ne savait pas trop de quoi, de campagnes menées maillets battants mais qui préludent à de tristes catastrophes.

Les décisions prises en comité favorisent de telles dérives. Car l'euphorie est toujours communicative ; elle peut cacher un piège difficile à percevoir. Parfois, le piège est subtil : certaines décisions provoquent un sentiment de bien-être qui n'est en rien le signe de l'adéquation à la volonté divine, mais qui est simplement dû qu'à

la disparition de l'hésitation. Tout-le-monde est content qu'une décision soit prise. N'importe laquelle. Car ce qui était inconsciemment recherché, c'était en fait mettre un terme à la situation pénible ressentie face à un avenir encore en suspens.

Enfin, sur le terrain de l'imaginaire, nous devons également tester la validité de la rationalité substantielle sous-jacente à nos schémas de pensée. Il ne suffit pas de dérouler le fil de notre cinéma intérieur qui, comme toutes les fictions – et comme beaucoup de « relectures » que nous faisons à, la manière Hégélienne, en pensant tous les événements devaient logiquement conduire à la décision que nous avons prise. Nous coulons les événements dans la verbalisation. Nous éliminons mentalement élimine les obstacles passés ou futurs et ne retenons que ceux prévus par le scénario pour mieux arriver au seuil de l'apothéose finale.

En dressant la liste des événements et des acteurs dont dépend le succès de notre projet écologique, nous ferons éclater l'idée fantasmée du monde à venir. À la place du phantasme, nous édifierons un projet qui, comme le suggère l'étymologie grecque, ne va jamais sans problème. (Le mot problème vient du grec *pro-balein* : « jeter en avant », comme *pro-jectus* qui a la même signification en latin, et qui a donné projet).

C'est donc face aux problèmes envisagés, en s'interrogeant sur « de quoi » et « de qui » dépend le résultat espéré, que nous verrons si notre objectif imaginé jouit de la signification que nous lui prêtons. Nous vivrons mieux les contradictions de notre situation, et nous affronterons plus efficacement les dilemmes, incertitudes et aléas de la vie, si nous admettons que les événements imprévus, les réactions contreproductives de nos partenaires, et la conscience vive du risque, loin d'être un handicap, témoignent d'un souci de rigueur scientifique inhérente à notre responsabilité.

À quoi s'ajoute, comme le savait Napoléon lorsqu'il choisissait un général, une part de chance. En acceptant que les motivations de nos partenaires nous échappent en partie, que les objectifs et les moyens qui nous semblent à nous porteurs de sens

se prêtent, de la part des autres, à de tout-autres significations, nous témoignerons d'une intelligence critique capable de dompter la rationalité tant instrumentale que substantielle.

Si nous avons réponse à tout, en pensant avoir tout prévu et préparé, si nous ignorerions incertitudes et aléas, nous serions semblables à ces économistes qui peaufinent leur modèle sans jamais le confronter à une expérience capable d'en tester les limites. Nous serions comme ce « responsable » qui croyait pouvoir maîtriser tous les événements possibles : « Responsabilité : syndrome non encore répertorié dans la nomenclature des troubles psychiatriques. Le sujet y campe dans une suffisance selon laquelle tout est sûr, tout est là, et se contente de résoudre les problèmes avec des mots. ⁷ » Certes, nous pouvons nous fier aux modèles fondés sur des régularités certaines, à la rigueur à ceux qui s'appuient sur des régularités statistiques -à condition toutefois d'être dans une situation telle que nous puissions utiliser la loi des grands nombres-, ce qui est rarement le cas pour les phénomènes émergents qui nous occupent cet après-midi. Mais, même dans ces cas les plus techniques, reste nécessaire le test de notre motivation. Car une option prise dans le cadre d'un avenir certain peut ne pas convenir à nos valeurs, à notre sensibilité ou à notre imaginaire. A-fortiori plus indispensable encore est de savoir si « ça vaut le coût », si notre sensibilité surmonte l'éventualité d'un échec, si notre imaginaire assume la dépendance envers les événements imprévus ou les stratégies surprenantes adoptées par les partenaires. Ainsi l'art de l'écologie pratique ne tombera pas dans l'arbitraire.

Finalement, pour cultiver le jardin de la création, la décision ne découle pas immédiatement du savoir. Il n'existe pas de solution de continuité entre les contraintes notifiées par les sciences et l'impératif qui s'impose à nous face à une option qui doit honorer à la fois la cohérence des modèles et la rationalité de nos motivations.

7

Conclusion

La responsabilité commune envers la création écarte trois tentations et engage dans une posture de gratuité :

1^{ère} tentation. S'identifier aux institutions : réglementation et police. Marx *dixit* : les lois sont toujours en retard sur les techniques. Tentation d'autant plus forte que la plupart de nos contemporains adultes confondent le légal et le légitime, et que la montée des risques renforce le pouvoir d'une *Compliance* dépourvue de discernement. On applique bêtement lois, règlements, circulaires, rubriques et procédures, sans souci des effets écologique, sociaux économiques ou politiques.

2^o tentation. Se réfugier dans la voie stoïcienne. La résilience, la « santé » au sens de Canguilhem. C'est la grande tentation chrétienne : vouloir traverser le champ de bataille une rose à la main, quitte à braver l'opinion publique ou même le bon sens. Ce qui est un refus de l'altérité.

3^o tentation. Créer une contre-société. Eg. Organisations économiques fondées sur le troc (SEL). À défaut, favoriser le crédit gratuit (Proudhon), finance islamique, microfinance, ou au moins une baisse des taux d'intérêt (Keynes et l'asphyxie des rentiers). Autre solution : bâtir des organisations économiques intégrant en son sein la dimension financière (Coopératives, Mutuelles). Ce qui n'est possible qu'avec des adhérents acceptant d'affronter eux-mêmes le risque économique.

Une posture de gratuité

Contre le principe de performance, mais non pas contre le principe d'efficacité (qui n'est pas moralement facultative) : la performance consiste à se comparer aux

autres, l'efficacité consiste à discerner si l'objectif a du sens, i.e. s'il « vaut » le coût. Cette posture inscrit la rationalité (qui repose sur l'identité et ramène le semblable vers le semblable) dans la dynamique de l'esprit (qui repose sur l'altérité). Les Anglais diraient qu'il faut intégrer la « *reason* » dans le « *mind* »).

En faveur du risque que comporte tout échange. La volonté de totale maîtrise bloque le développement tant de la personne que de la société.

Reconnaître dans la dette le premier des liens sociaux (cf. Sarthou-Lajus, *Éloge de la dette*, Puf 2012). Pour cela opter pour les projets symboliques, qui se risquent sur autrui. Cette posture d'interdépendance prend le contre-pied du principe de maîtrise, où chacun cultive son autonomie, selon l'image du braconnier qui saisit l'opportunité et se dérobe aussitôt.

« Jésus est un être humain authentique, et la noblesse inaliénable de l'être humain est de pouvoir, de devoir même projeter librement le dessin de son existence dans un avenir qu'il ignore. Si cet être humain est croyant, l'avenir dans lequel il se jette et se projette, c'est Dieu dans sa liberté et son immensité. Priver Jésus de cette chance et le faire avancer vers un but connu d'avance et distant simplement dans le temps, cela voudrait dire le dépouiller de sa dignité d'être humain. Il faut que le mot de Marc soit authentique : 'Nul ne connaît cette heure... pas même le Fils' (Mc 13,32)⁸ »

L'histoire relève du futur qu'Adorno qualifie d'authentique. Ou, comme disait Michel de Certeau, « L'histoire, c'est l'impossibilité de s'identifier à un lieu ».

8 Hans Urs von Balthasar, *Zuerst Gottes Reich*, Einsiedeln, 1966, page 11